

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUILLAUME

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est donné par la soussignée qu'à la séance ordinaire du Conseil qui sera tenue le lundi, 5 décembre 2022, à 19h30, en la salle du Conseil au 106 rue Saint-Jean-Baptiste à Saint-Guillaume. Le Conseil doit statuer sur une demande sujette au règlement de zonage #247-2021 :

Demande de dérogation mineure à l'adresse 40, rue Principale, visant à régulariser la situation suivante :

Marge avant, marge avant secondaire et largeur du bâtiment.

L'implantation d'une habitation bifamiliale pour remplacer une résidence similaire ayant été démolie par suite d'un incendie.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à ces demandes de dérogation mineure lors de la séance ordinaire du 5 décembre 2022.

Donné à Saint-Guillaume, ce 22^e jour du mois de novembre 2022.



Anny Boisjoli
Directrice générale et greffière-trésorière